

Aux Constituantes et Constituants

Fribourg, le 10 mai 2002

Convocation

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à la

session de mai de la Constituante

qui aura lieu les

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- mercredi 22 mai 2002 à 14 h- jeudi 23 mai 2002 à 8 h 30 et 14 h- vendredi 24 mai 2002 à 8 h 30 |
|---|

en l'Hôtel cantonal à Fribourg.

Nous vous rappelons que les séances du mercredi et du jeudi sont *open end*.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour des trois séances, consacrées à l'examen du solde des thèses de la Commission 3 (Finances), des thèses de la Commission 6 et de celles de la Commission 8.

Comme de coutume, nous avons établi un document reprenant toutes les thèses au programme de la session dans l'ordre où elles seront traitées, ainsi qu'un document présentant les thèses décidées en avril.

A l'ordre du jour de la séance du jeudi 23 mai figure en outre le budget 2003 de la Constituante, dont le projet sera adopté le 14 mai par le Bureau. Il ne peut donc être joint au présent envoi et vous sera remis en ouverture de la session.

En nous réjouissant de vous retrouver dans une dizaine de jours, nous vous prions de croire, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, à l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau de la Constituante

La Présidente :

Le Secrétaire général :

Katharina Hürlimann

Antoine Geinoz

Autres annexes: - Procès-verbaux des séances plénières d'avril
2002